



EXPERTISE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Contrat d'assurance et rapport RCP

Programme

Préalable : points de vue du demandeur et du défendeur à l'action

- objectif du rapport d'expertise et rôle de l'expert
- faits dommageables imputables
- responsabilités des personnes
- argumentation de l'imputabilité et de la non imputabilité
- causes établies par l'attaque et par la défense

Identification des responsabilités

- désignation des responsables
- qualification des responsabilités
- gestion des recours (action directe, appel en garantie, mise en cause...)

Éléments constitutifs de l'expertise en RCP

Documents contractuels - preuves

- explication du sinistre
- analyse des garanties
- convocation des personnes et assureurs impliqués
- examen des éléments particuliers (responsabilités, recours, etc.)
- le rapport d'expertise
 - description et explication du sinistre
 - exposé du fait générateur, des dommages et des liens de causalité
- critique du rapport d'expertise en RCP : grille méthodologique

Objectifs

- Savoir dégager les éléments à retenir dans les pluralités de causes et d'effets
- Présenter un rapport d'expertise pertinent en RCP

Public concerné

- Expert en automobile
- Expert en formation

Prérequis

Avoir suivi au préalable le module Responsabilité civile : notions juridiques utiles à l'expert en automobile

Méthodes et moyens pédagogiques

- Etudes de cas
- Travaux en sous-groupes
- Dossiers professionnels
- Documentation stagiaire
- Questionnaire d'évaluation

Attestation individuelle de fin de formation délivrée au participant à l'issue du stage

Animateurs

Lionel NAMIN
Chargé d'enseignement à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Conseiller scientifique de la revue «*Jurisprudence automobile* »

Philippe RAVAYROL
Avocat
Conseiller scientifique de la revue «*Jurisprudence automobile* »

Effectifs 16 participants

Durée 2 jours (14 heures)

Lieu Toutes régions

IFOR2A Institut de Formation associée à l'Automobile

43, rue des Plantes – 75 014 PARIS

T. 01 45 40 81 92 – F. 01 40 09 01 23

ifor2a@anea.fr – www.anea.fr/ifor2a

SASU au capital de 150 000 € - RCS Paris 497 640 441 00018

N° de déclaration d'existence : 11 75 368 04 75